

SÉANCE SPÉCIALE DU 10 SEPTEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 10 septembre 2012, à 21 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères, Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Demande financière du C.D.P.E.
2. Changement au sein des comités
3. Agrandissement du toit du belvédère
4. Demande CPTAQ de Gestion Ben et Lise
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Tous les membres du conseil étant présents, ils acceptent d'ajouter le point « lettre de félicitations à la députée Sylvie Roy » à l'ordre du jour.

2012-09-302 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point proposé. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-303 Appropriation de surplus non affecté

Attendu que la municipalité veut aider financièrement le Comité de promotion économique de St-Ferdinand pour les travaux supplémentaires d'excavation pour le projet de motel industriel;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approprier à même le surplus non affecté la somme de 50 000 \$ pour financer les travaux supplémentaires d'excavation pour le projet de motel industriel. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-304 Travaux supplémentaires (motel industriel)

Attendu que le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand est maître d'œuvre dans la construction d'un motel industriel;

Attendu que des travaux supplémentaires d'excavation ont été nécessaires au montant de 50 808.14 \$;

Attendu que ces travaux supplémentaires n'étaient pas entièrement prévus;

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu de verser une aide financière de 50 000 \$ au Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand pour financer une partie des travaux supplémentaires d'excavation pour le projet de motel industriel. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-305

Nomination des comités municipaux

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver les nominations suivantes pour les différents comités :

Voirie : Bernard Barlow, Jean-Claude Gagnon et Donald Langlois.

Environnement et aménagement : Clermont Tardif, Bernard Barlow et Donald Langlois.

Santé : Renée Vigneault, Guylaine Blondeau et Donald Langlois.

Comité de promotion économique : Clermont Tardif, Gérard Garneau et Donald Langlois.

Bâtiments St-Julien : Jean-Claude Gagnon, Bernard Barlow et Donald Langlois.

Éoliennes : Renée Vigneault, Bernard Barlow et Donald Langlois.

Gestion du lac : Gérard Garneau et Donald Langlois.

Site Web : Clermont Tardif et Renée Vigneault.

Ressources humaines : Clermont Tardif, Gérard Garneau, Renée Vigneault et Donald Langlois.

Centre municipal : Jean-Claude Gagnon et Gérard Garneau.

Transport adapté : Gérard Garneau.

Loisirs : Bernard Barlow, Guylaine Blondeau et Donald Langlois.

Bulletin d'informations : Renée Vigneault, Bernard Barlow et Donald Langlois.

Bibliothèque et Info Centre : Gérard Garneau et Bernard Barlow.

GROBEC : Jean-Claude Gagnon.

Quad (VTT) : Guylaine Blondeau.

HLM : Renée Vigneault.

Corporation des chemins Craig et Gosford : Gérard Garneau.

Politique familiale : Clermont Tardif, Renée Vigneault et Donald Langlois.

Hôtel de ville : Clermont Tardif, Bernard Barlow et Donald Langlois.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-306

Appui à Gestion Ben et Lise inc. (CPTAQ)

Attendu que la Loi stipule que toute demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la municipalité concernée sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi;

Attendu que la demande vise l'obtention, d'une part, d'une autorisation de morceler les lots 276 et 278 du rang 6 canton d'Halifax d'une superficie d'environ 25 000 m² des lots 275 et 277 du rang 6 canton d'Halifax;

Attendu que sur ces lots il y a une petite érablière, un garage et une résidence;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et les possibilités d'utilisation du lot à des fins agricoles;

Attendu que cette autorisation n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole du lot visé et des lots voisins et n'aurait aucun effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol du milieu;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement puisque la vocation agricole ne change pas;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Gestion Ben et Lise Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation de morceler les lots 276 et 278 du rang 6 canton d'Halifax;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand confirme également à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que cette demande ne contrevient pas à sa réglementation en vigueur présentement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-307

Lettre de félicitations à la députée Sylvie Roy

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'adresser une lettre de félicitations à madame Sylvie Roy suite à son élection comme députée d'Arthabaska à l'Assemblée nationale le 4 septembre 2012.

Période de questions : aucune personne présente.

2012-09-308

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la présente séance soit levée à 21h30. Adopté à l'unanimité des conseillers, le, maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière